



Séance du 19 novembre 2021 à 15h

en présence d'un auditoire limité sur inscription, accessible en visioconférence
sous la coordination de **Julie d'Andurain** et **Dominique Barjot**
présidée par **Marc Aicardi de Saint-Paul**

« Le Second Empire et la politique coloniale »

La marine en Cochinchine (1858-1870) : une colonisation par inadvertance

Michèle Battesti, Docteur (HDR) en histoire

En 1857, Napoléon III est engagé avec la Grande-Bretagne dans la seconde guerre de l'Opium en représailles de l'exécution d'un missionnaire français. Profitant de la présence d'une division navale en Extrême-Orient et d'antécédents historiques (traité de 1787), il décide le 16 juillet l'organisation d'une « démonstration navale » à l'encontre de l'empire d'Annam, lequel aligné sur son suzerain chinois refuse tout contact avec les « *barbares de l'Ouest* » et persécute les Vietnamiens convertis et les missionnaires. L'exécution d'un évêque espagnol au Tonkin, Mgr Diaz, lui offre l'opportunité de s'allier en décembre avec l'Espagne, qui s'engage à lui fournir armements et troupes acclimatées en provenance des Philippines. La démonstration navale consiste à prendre en gage le port de Tourane censé être la clé de l'Annam en raison de sa proximité avec la capitale Hué, résidence de l'empereur Tu Duc.

À l'issue de la campagne de Chine, le 1^{er} septembre 1858, l'amiral Rigault de Genouilly avec 13 bâtiments de guerre et 1750 soldats s'empare sans coup férir de Tourane. Mais la prise de gage est sans effet sur Tu Duc. Contrairement aux assertions des missionnaires, rien ne se passe comme prévu : les chrétiens vietnamiens ne se soulèvent pas, Hué s'avère inaccessible, le climat est insalubre, les Vietnamiens pratiquent la tactique de la « terre brûlée » et, décidés à « *environner [l'envahisseur] de difficultés et de périls* », concentrent une armée de 15 000 hommes. La situation sanitaire se dégrade rapidement. Les maladies (dysenterie, typhus, scorbut, choléra) déciment le corps expéditionnaire épuisé par les travaux de terrassement faute de main-d'œuvre locale. Enfermé dans sa tête de pont, Rigault de Genouilly fait face à d'inextricables problèmes logistiques du fait de la distance de ses « arrières » (métropole distante de 13 000 milles nautiques, Hong Kong ; Macao, Manille, Singapour). Pour sortir de l'impasse, il prend l'initiative de saisir un nouveau gage : Saigon, pour effectuer le « blocus du riz » destiné à provoquer la disette et appauvrir le trésor impérial. Du 11 au 15 février 1859, il remonte le Donchay avec 1 500 hommes, 2 corvettes, 3 canonnières de 1^{re} classe et un aviso espagnol en détruisant au fur et à mesure les estacades et les dix forts ourlant le fleuve. Le 17, la citadelle construite sur des plans français est enlevée et détruite le 3 mars. Le matériel saisi est considérable. Les stocks de riz représentant l'impôt annuel de la province sont incendiés. Ils se consumeront pendant plus de deux ans. L'amiral tombe sous le charme de Saigon et lui prédit un grand avenir commercial. Il retourne à



Tourane et tente un baroud d'honneur pour accélérer le processus de paix. Mais ses troupes épuisées ne peuvent pas exploiter leur victoire.

Napoléon III tire les conséquences de l'échec de la « démonstration navale », menée dans l'improvisation sur des informations erronées et en sous-estimant l'adversaire. Il renonce à attaquer Hué et ordonne l'évacuation de Tourane. Un recul salué à juste titre par les Vietnamiens comme une victoire. Plus de 1 000 soldats et marins sont morts pour l'essentiel de maladie. Seul point positif : le port de Saigon est ouvert le 22 février 1860 au commerce international et laissé sous la garde d'une petite garnison franco-espagnole d'environ 1 000 hommes. Par ailleurs, la marine a pris conscience qu'elle ne disposait pas dans son arsenal de bâtiments adaptés au théâtre d'Extrême-Orient. Le 3 octobre 1859, Napoléon III a ordonné la construction de 20 chaloupes canonnières en fer, démontables en 15 tranches, dotées d'un canon de 160 mm, ayant un tirant d'eau de 1,42 m, et un gouvernail à l'avant et à l'arrière : le système d'arme adéquat pour remonter les fleuves et conquérir les continents. Pour l'heure, la priorité demeure la guerre contre la Chine qui oblige les Franco-Britanniques à organiser une opération combinée de grande envergure.

De mars 1860 à février 1861, les Vietnamiens appliquent la même tactique qu'à Tourane et encerclent la garnison franco-espagnole avec un système sophistiqué de 12 km de retranchements et une armée de 12 000 hommes. En détournant les flux commerciaux de Saigon, ils démontrent que la France ne possède qu'une coquille vide et qu'il lui faut conquérir son *hinterland* si elle veut en faire le point d'appui recherché depuis la fin du XVIII^e siècle pour rattraper son retard sur les autres puissances européennes : la Grande-Bretagne détient Singapour et Hong Kong ; le Portugal Macao ; les Pays-Bas Batavia ; l'Espagne les Philippines). À l'issue de la seconde guerre de l'Opium, l'amiral Charner avec 55 bâtiments et 3 500 soldats dégage Saigon le 25 février 1861 et dans la foulée conquiert sa province, puis, pour protéger les territoires conquis, s'adjuge Mytho sur le Mékong. Dans la même logique sécuritaire, son successeur, le contre-amiral Bonard, s'empare de Bien-hoa et de Vinh-long. Tu-Duc, menacé par une rébellion au Tonkin fomentée par un descendant de l'ancienne dynastie des Lê, accepte les conditions françaises (traité de Hué du 5 juin 1862) : cession des trois provinces de la Cochinchine orientale et de l'île de Poulo Condor, liberté de navigation sur le Mékong, liberté du culte en Annam, protectorat sur le Cambodge, versement d'une indemnité de 4 millions de dollars payable en 10 ans à partager avec l'Espagne. Le traité provoque le soulèvement général de la Cochinchine orientale. La guérilla organisée par des mandarins militaires tels Truong Dinh et la piraterie prennent de l'ampleur. Après d'interminables tergiversations, le traité finit par être ratifié en grande pompe le 14 avril 1863.

C'est un repli tactique. Tu Duc envoie une ambassade de 66 personnes dirigée par le grand mandarin Phan Thanh Gian dans le but de racheter les trois provinces de Cochinchine perdues par le versement d'un tribut annuel. Or contre toute attente, lors de l'audience du 5 novembre, Napoléon III, empêtré dans l'expédition du Mexique, se déclare prêt à se contenter d'un comptoir commercial, optimisé par un protectorat sur la Cochinchine. Il a été convaincu par les rapports d'officiers de marine qui à l'instar du capitaine de frégate Aubaret



pronostiquent que la greffe européenne, occidentale et chrétienne ne prendra tant les deux civilisations sont antinomiques et les mentalités trop éloignées. Aubaret est chargé de renégocier le traité de 1862. Mais Tu Duc revient sur les concessions de Phan Thanh Gian. Pendant ce temps, la mission Aubaret soulève une tempête au sein des milieux partisans de l'expansion coloniale. Devant la levée de boucliers alliant presse catholique, presse maritime et milieux d'affaires, Napoléon III se dédit en janvier 1865. Le traité de 1862 demeure en vigueur.

Mais la situation des trois provinces françaises est intenable. Elles sont prises en tenaille entre deux possessions vietnamiennes qui servent de base arrière à la guérilla. L'amiral-gouverneur de La Grandière excédé par les atermoiements du gouvernement surinterprète les instructions ministérielles et au début de la saison des pluies passe à l'action. Avec une flottille de 17 bâtiments, du 20 au 24 juin 1867, il conquiert les chefs-lieux des trois provinces occidentales d'autant plus facilement que ceux-ci se rendent sans combattre sur l'ordre de Phan Thanh Gian, lequel déshonoré se suicide. Bien que le ministre de la Marine ait envoyé un contrordre, Napoléon III se résout à accepter le fait accompli et donne à La Grandière les pleins pouvoirs pour renégocier le traité de 1862, devenu *de facto* caduc. Négociations qui n'aboutiront qu'en 1874.

Comme Napoléon III l'a lui-même résumé dans son discours du trône pour 1864 : « *les expéditions lointaines [...] n'ont pas été l'exécution d'un plan prémédité ; la force des choses les a amenées* ». Le gouvernement impérial se retrouve en possession de la Cochinchine – représentant 60 000 km² et un million et demi d'habitants – sans politique précise à la suite d'une succession embrouillée d'improvisations, d'initiatives et de « faits accomplis ». Une colonie par inadvertance.